

Image not found or type unknown



Information concernant une demande de jugement

Par **benoit**, le **17/09/2010** à **14:50**

Bonjour, je suis séparé de la mère de ma fille, elle compte déménager en janvier sur Dunkerque, elle a donc saisi le JAF afin de modifier mon droit de visite, je m'oppose au départ de ma fille et demande le transfert de résidence chez moi, j'aurais voulu savoir si la date du jugement a lieu après son départ, pourrai-je faire une demande en référé auprès du JAF pour avancer cette date étant donné notre désaccord sur la résidence de notre enfant. Merci